

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE DU BUREAU DIRECTEUR DU 9 OCTOBRE 2020

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général)
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe)
Thierry VERMEERSCH
Valérie BERGER-CAPBERN (à partir de 20h00)

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 18h50 et propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

1. Approbation des comptes rendus

Le compte-rendu du Bureau Directeur du 03/09/2020 est approuvé à l'unanimité.
Le compte-rendu du Bureau Directeur du 10/09/2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Confirmation du vote électronique pour représentant CMN FFSportU

Le vote électronique effectué le 14 septembre pour désigner un représentant de la FFCO suite à l'appel à candidature à la CMN FFSportU (Dominique BRET) est confirmé à l'unanimité.

3. FFCO : Point sur les licences 2020

Le Président informe le Bureau directeur du nombre de licenciés au 30 septembre 2020, soit 8285 licenciés, soit moins 427 licenciés par rapport à l'an dernier à la même date (environ moins 5 %). Le constat est plutôt positif car un afflux de nouveaux licenciés se fait malgré la situation sanitaire actuelle.

4. CNOSF : enquête sur les diplômes fédéraux

Le Président présente au Bureau directeur l'enquête du CNOSF concernant les diplômes fédéraux. Après discussion sur l'intérêt que les diplômes fédéraux puissent être utilisés pour enseigner contre rémunération, il est décidé que la DTN et Thierry VERMEERSCH (commission formation) vont compléter ce document pour un retour vers le Bureau directeur par la suite.

5. CNOSF : PAIF 2020

Le Président présente au Bureau directeur la demande du CNOSF concernant l'adaptation de la procédure du PAIF 2020 et le point d'étape de demande d'attribution n° 2 à établir avant le 31/10/2020.
Le Bureau directeur prend note que le Trésorier va piloter cette action avec l'aide de la comptable.

6. AG FFCO : délocalisation à Valence ou dématérialisation ?

Face à la situation sanitaire actuelle qui se dégrade et aux inquiétudes soulevées par les participants, le Président propose de réfléchir au choix de maintenir l'Assemblée Générale prévue le 21/11/2020 à Valence en présentiel ou de manière dématérialisée. Sachant que selon l'aspect juridique, cette AG peut se tenir exceptionnellement de façon dématérialisée, le Secrétaire général présente au Bureau directeur des outils et devis qui permettraient de réaliser cette AG de cette façon. Après discussion, le Bureau directeur émet un avis favorable pour une Assemblée Générale dématérialisée à proposer au Comité directeur du lendemain pour validation, sachant que la réflexion reste à poursuivre pour la tenue de la conférence des Présidents de Ligues et la réflexion pour la prochaine olympiade.



19h35 : Mathieu LEMERCIER quitte la réunion et donne pouvoir à Sandrine TAISSON

7. Activité Course d'orientation pour les Escadrilles Air Jeunesse

Le Président informe le Bureau directeur du courrier reçu pour étudier les possibilités d'activités d'apprentissage de la CO vers les jeunes dans le cadre du nouveau dispositif Escadrilles Air Jeunesse (programmes, équipements, potentiel partenariat ?). Le Bureau directeur acte la réception de cette demande du Lieutenant-Colonel de réserve JP.NICOLAS et le Secrétaire général va prendre contact avec celui-ci afin de déterminer plus précisément les besoins.

8. IOF : Projet World Cup 2023 en France

Le Président présente au Bureau directeur un courrier de l'IOF sollicitant l'avis de la FFCO quant à la possibilité d'organisation d'une manche de la Coupe du monde en France en 2023. Après discussion et questionnement, le Bureau directeur prend note que le Président fera réponse à l'IOF en demandant des éléments complémentaires en termes d'organisation et de finances de ce projet.

20h00 : Arrivée de Valérie BERGER-CAPBERN

9. COMOF : MCO 2021

Le Président informe le Bureau directeur que la demande de report du MCO 2020 à 2021 faite par l'organisateur français (CDCO19) n'a pas été validée par le COMOF et que le MCO 2021 a été attribué à la Serbie.

Le Bureau directeur ne comprend pas et regrette la position du COMOF, prend acte de celle-ci et de la déception pour l'organisateur. Quant à la proposition d'organiser le MCO 2023 faite par le COMOF, celle-ci sera à étudier par la prochaine olympiade. Le Président fera réponse au COMOF en ce sens.

10. FFCO : devis décapage des sols du siège FFCO

Le Secrétaire général présente le devis établi par la société Declicnet pour le décapage des sols du siège FFCO. Le Bureau directeur prend note que la décision sera prise début novembre après le passage du Secrétaire général au siège FFCO.

11. FFCO : conditions de prise de licences

Le Secrétaire général présente au Bureau directeur les demandes de deux clubs quant à la possibilité de proposer aux anciens licenciés qui n'ont pas pris leur licence en 2020 de la proposer à un tarif préférentiel. Le Bureau directeur ne valide pas cette demande et prend note que le Secrétaire général fera réponse en ce sens aux clubs concernés.

12. FFCO/UGSEL : reconduction de l'avenant de la Convention FFCO/UGSEL

Le Secrétaire général présente au Bureau directeur la proposition de reconduction de l'avenant à la Convention FFCO/UGSEL pour la part fédérale de la 1^{ère} licence, gratuite pour 2021. Le Bureau directeur valide l'avenant et sa prolongation pour un an.

13. « Summer Camp Bauges » : bilan

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur de la réception du bilan du « Summer Camp Bauges ».

Après analyse, le Bureau directeur remercie les organisateurs de cette information intéressante et constructive. Il est proposé d'inclure ce point dans la réflexion à mener sur le projet fédéral pour la prochaine olympiade.

14. FFCO : prise en charge de la part fédérale licence de membre bénévole de l'intendance du Groupe France

Le Secrétaire général questionne le Bureau directeur quant à la prise en charge de la part fédérale pour les bénévoles qui interviennent au niveau de l'intendance du Groupe France ou sur la nécessité d'une prise de licence dirigeant. Les bénévoles étant couverts par l'assurance FFCO, le Bureau directeur note que, dans la mesure où la personne ne prend pas de licence, il n'y a pas lieu d'imposer une licence dirigeant aux bénévoles qui œuvrent à l'intendance du Groupe France.

15. Représentants CMN UNSS

Thierry VERMEERSCH présente au Bureau directeur les différentes candidatures pour être représentant FFCO à la CMN UNSS. Après analyse de celles-ci, le Bureau directeur propose de retenir les candidatures de Céline LEMERCIER et de Christine RAUCOULES. Le Secrétaire général fera réponse en ce sens à tous les candidats.

16. DTN : informations diverses

- **Annulation du séminaire moniteurs**

Le DTN au nom de la commission formation informe le Bureau directeur que le séminaire moniteurs qui devait se tenir à Saint-Etienne n'est plus possible au vu du contexte sanitaire et de ses restrictions. Le Bureau directeur valide l'annulation de celui-ci et propose le report en 2021 avec des dates à préciser ultérieurement.

- **ANS : demande de bilan financier actualisé**

Le DTN informe le Bureau directeur d'une demande de l'ANS de fournir au plus tard le 25 novembre, un bilan financier actualisé de l'utilisation des subventions versées pour 2020. Le Bureau directeur note la réunion de travail prévue entre le Trésorier et le DTN le 12/11/2020 pour faire le point sur ce sujet et la volonté de tenir informé le Comité directeur par la suite puisque cela impactera les finances de l'année suivante (fonds dédiés).

- **ANS : subvention complémentaire de 12 000 euros**

Le Bureau directeur est informé d'une subvention complémentaire de 12 000 euros pour la fédération dans le cadre des difficultés financières causées par la crise sanitaire. Le Bureau directeur prend note que la répartition de cette subvention complémentaire sera traitée par une commission finances qui doit se réunir le 12/11/2020.

Celle-ci sera composée du Trésorier, de la Trésorière adjointe, du DTN, de T. VERMEERSCH et un appel sera lancé aux autres membres du Comité directeur lors du CD du 10/10/2020.

Fin de réunion à 21h05

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

